

# ACTION URGENTE

## IRAN. IL FAUT RÉVÉLER OÙ SONT LES QUATRE HOMMES KURDES

**Quatre hommes appartenant à la minorité kurde d'Iran sont victimes de disparition forcée depuis leur arrestation les 23 et 24 juin 2017. Les autorités ont refusé de fournir des informations à leurs familles concernant leur sort ou le lieu où ils se trouvent. Les hommes, qui sont tous membres d'une même famille, sont susceptibles d'être victimes d'exécution extrajudiciaire, de torture et d'autres violations des droits humains.**

**Ramin Hossein Panahi**, membre de *Komala* (Organisation révolutionnaire des travailleurs du Kurdistan), un groupe d'opposition armé, a été arrêté le 23 juin 2017 après avoir pris part à des affrontements armés avec les *pasdaran* (gardiens de la révolution) à Sanandaj, ville de la province du Kurdistan située au nord-ouest de l'Iran. D'après les informations dont dispose Amnesty International, Ramin Hossein Panahi aurait été blessé au cours de ces affrontements. Sa famille n'a pas été informée du sort qui lui a été réservé ni du lieu où il se trouve, mais elle a appris par une source officieuse que, à la suite de son arrestation, il a dans un premier temps été emmené dans un hôpital durant environ une heure, avant d'être transféré vers un lieu inconnu. Sa famille craint qu'on ne lui refuse les soins médicaux d'urgence dont il a besoin pour ses blessures. Les autorités iraniennes privent fréquemment les prisonniers de l'accès à des soins médicaux adaptés ; il s'agit souvent d'un acte de cruauté intentionnel dans le but de les intimider et de les punir, ou de leur arracher des « aveux » forcés.

Quelques heures après l'arrestation de Ramin Hossein Panahi, les *pasdaran* ont pris d'assaut le domicile de ses parents, situé dans le village de Qeruchay, près de Sanandaj, et ont arrêté son frère, **Afshin Hossein Panahi**. Ils ont fait une nouvelle descente à leur domicile le 24 juin et ont arrêté trois autres membres de sa famille : **Ahmad Hossein Panahi** (son beau-frère) ; **Zobeyr Hossein Panahi** (un parent éloigné) ; et **Anvar Hossein Panahi** (son cousin), qui a été relâché depuis. Les informations recueillies par Amnesty International laissent penser qu'aucun de ces hommes n'était impliqué dans les affrontements armés. Depuis leur arrestation, les autorités ont refusé de fournir la moindre information à leurs familles concernant ce qu'il est advenu des trois hommes toujours en détention, ni le lieu où ils se trouvent. Le 10 juillet, la mère de Ramin Hossein Panahi s'est rendue au bureau du ministère du Renseignement à Sanandaj, où des responsables lui ont dit que les *pasdaran* étaient responsables de son affaire et donc de son arrestation, et que par conséquent, le ministère du Renseignement n'avait rien à voir avec lui. Pourtant, les *pasdaran* avaient précédemment déclaré à la famille qu'ils l'avaient transféré dans un centre de détention du ministère du Renseignement et qu'il n'était donc plus sous leur responsabilité. Les quatre hommes maintenus en détention sont victimes de disparition forcée, qui est un crime de droit international, et risquent d'être victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en persan ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités iraniennes de révéler immédiatement le sort et le lieu où se trouvent Ramin Hossein Panahi, Afshin Hossein Panahi, Ahmad Hossein Panahi, et Zobeyr Hossein Panahi ;
- appelez-les à libérer Afshin Hossein Panahi, Ahmad Hossein Panahi et Zobeyr Hossein Panahi s'ils ont été arrêtés uniquement en raison de leur lien de parenté avec Ramin Hossein Panahi ;
- demandez-leur de veiller à ce que les quatre hommes reçoivent tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin et qu'ils soient protégés de toute forme de torture et d'autres mauvais traitements ;
- exhortez-les à veiller à ce que Ramin Hossein Panahi puisse bénéficier sans délai de soins médicaux, qu'il puisse consulter un avocat indépendant de son choix et soit rapidement présenté devant un juge.

### VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 24 AOÛT 2017 À :

Ministère de la Justice de la province du Kurdistan  
 Imam Shafe'i Square  
 Shahid Shebli Boulevard  
 Sanandaj  
 PO Box: 6614786964  
 Kurdistan Province  
 Iran

Responsable du pouvoir judiciaire  
 Ayatollah Sadegh Larijani  
 c/o Public Relations Office  
 Number 4, Deadend of 1 Azizi  
 Above Pasteur Intersection  
 Vali Asr Street  
 Tehran, Iran

### Copies à :

Conseiller du président pour les affaires des minorités ethniques et religieuses  
 Ali Younesi  
 Office of the Presidency  
 Pasteur Street, Pasteur Square  
 Tehran, Iran

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## IRAN. IL FAUT RÉVÉLER OÙ SONT LES QUATRE HOMMES KURDES

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les familles des quatre hommes ont indiqué avoir déployé des efforts considérables pour les localiser en se rendant dans plusieurs bureaux des autorités dans les villes de Sanandaj et de Qorveh et dans le village de Dehgolan, toutes situées dans la province du Kurdistan. Elles ont toutefois déclaré que les représentants de l'État avaient refusé de révéler le sort qui leur a été réservé ni l'endroit où ils se trouvent. Au lieu de cela, des responsables ont proféré des menaces et des insultes à leur encontre, décrivant leurs proches comme des « terroristes ».

Selon les informations dont dispose Amnesty International, les arrestations de Ramin Hossein Panahi, Afshin Hossein Panahi, Ahmad Hossein Panahi, et Zobeyr Hossein Panahi ont été violentes. D'après les témoignages de la famille de Ramin Hossein Panahi, des gardiens de la révolution armés portant des masques noirs ont enfoncé la porte d'entrée de leur maison le 24 juin et ont battu les hommes ainsi que la sœur de Ramin Hossein Panahi et son père, d'un âge avancé. Ils les ont également mis en garde contre toute velléité d'organiser des rassemblements ou d'accorder des entretiens aux médias.

Outre Ramin Hossein Panahi, trois autres personnes affiliées au groupe d'opposition *Komala* ont été impliquées dans les échanges de coups de feu le 23 juin. Parmi eux, Sabah Hossein Panahi, Hamed Seyf Panahi et Behzad Nouri. Ramin Hossein Panahi a été blessé puis arrêté, tandis que les trois autres hommes ont été abattus. La fusillade a apparemment éclaté au niveau d'un poste de contrôle des *pasdaran* : les hommes ont été identifiés alors qu'ils se déplaçaient en voiture et n'ont pas respecté l'ordre de s'arrêter. Les autorités ont refusé de remettre les dépouilles des trois hommes à leurs proches pour les funérailles et ont mis en garde les familles contre tout rassemblement à la mémoire des défunts. Selon les déclarations de *Komala*, six membres des *pasdaran* ont également été tués lors des affrontements, mais les gardiens de la révolution n'ont reconnu aucune victime de leur côté dans leur déclaration officielle du 23 juin. *Komala* est un groupe d'opposition kurde qui mène une lutte armée contre la République islamique d'Iran depuis les années 1980.

Les Kurdes font partie des groupes ethniques défavorisés en Iran. Ils sont victimes d'une discrimination systématique, tout particulièrement en matière d'emploi, de logement et d'exercice de leurs droits culturels, économiques, civils et politiques. L'état d'abandon économique dans lequel les autorités ont laissé les provinces où vivent les Kurdes, notamment le Kurdistan, le Kermanshah et certaines parties de l'Azerbaïdjan occidental, n'a fait qu'accroître leur pauvreté et leur marginalisation. Sur le plan politique, la minorité kurde d'Iran a critiqué la centralisation de la vie politique en Iran et l'absence de toute mesure visant à introduire une administration autonome des minorités.

Le droit international interdit formellement les disparitions forcées et précise qu'aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, ne peut être invoquée pour les justifier. Les disparitions forcées sont une des violations des droits humains les plus cruelles. Les personnes qui en sont victimes sont coupées du monde extérieur, en sachant que leurs proches n'ont aucune idée du lieu où elles se trouvent et ignorent si elles sont vivantes ou mortes. Elles sont soustraites à la protection de la loi et privées de leur droit à une assistance juridique et à un procès équitable. Les organes de suivi des traités, les tribunaux spécialisés dans les droits humains et d'autres organismes de protection des droits humains ont conclu à plusieurs reprises que les disparitions forcées portent également atteinte au droit de chacun à la liberté et à la sécurité de sa personne, au droit de ne pas être soumis-e à la torture ni à d'autres mauvais traitements, au droit de recours et au droit à la vie. Une disparition forcée continue en outre d'être considérée comme un crime tant que la personne reste portée disparue et que les autorités ne fournissent pas d'informations sur le sort qui lui a été réservé et le lieu où elle se trouve. Enfin, les disparitions forcées affectent profondément les proches des victimes, qui doivent parfois attendre plusieurs années dans l'angoisse avant de savoir si un être cher est vivant ou mort.

Noms : Ramin Hossein Panahi, Afshin Hossein Panahi, Ahmad Hossein Panahi, Zobeyr Hossein Panahi

hommes

AU 171/17, MDE 13/6734/2017, 13 juillet 2017